

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 avril 2024**

**Présents :**

William MIGNOT (maire)  
Virginie LUST, Jean Marie DAMM, Sylvie VERDUN, Brunhilde COUZI (conseillers municipaux)  
Isabelle VAUCHEL, Evelyne LACROIX, François GERVAIS, Christine DUPONT (membres désignés)

**Excusées**

Christine DUPONT donne son pouvoir à Christine DUPERRON MIGNOT  
Nicole VIEL  
Christine DUPERRON MIGNOT informe de son retard.  
Le quorum est atteint.  
Brunhilde Couzi est nommée secrétaire de séance  
La séance démarre à 18 H 10.

**ORDRE DU JOUR**

- *Approbation PV de réunion du CCAS du 18/10/2023*
- *Délibération approbation compte administratif 2023*
- *Délibération approbation affectation de résultat*
- *Délibération approbation compte de gestion*
- *Délibération achat d'un dictionnaire pour les élèves de CM2*
- *Délibération approbation du budget primitif 2024*
- *Questions diverses*

**. Approbation PV de réunion du CCAS du 18/10/2023**

Aucune observation n'est formulée.

Il est procédé au vote

Pour : 8 voix  
Abstention : 0  
Contre : 0

**. Délibération approbation compte administratif 2023**

William Mignot remet aux membres les documents budgétaires et donne lecture du compte administratif.

Montant des dépenses de fonctionnement : 6.611,25 euros  
Montant des recettes de fonctionnement : 10.339,48 euros

William Mignot demande s'il y a des observations ou des précisions à fournir.

William Mignot sort de la salle du Conseil et Jean Marie Damm, doyen d'âge, fait procéder au vote du compte administratif.

Le compte administratif est soumis au vote

Pour : 7 voix  
Abstention : 0  
Contre : 0

**. Délibération approbation affectation de résultat**

William Mignot rejoint la séance et soumet à approbation le document d'affectation du résultat de fonctionnement.

Il est procédé au vote

Pour : 8 voix  
Abstention : 0  
Contre : 0

### **. Délibération approbation compte de gestion**

Le Receveur du Trésor Public vérifie les écritures présentées lors de la présentation du compte administratif. Il les certifie conforme et ne formule ni observation, ni réserve de sa part.

Les membres doivent valider son rapport.

Il est procédé au vote

Pour : 8 voix

Abstention : 0

Contre : 0

*Mme Duperron Mignot rejoint la réunion.*

### **. Délibération achat d'un dictionnaire pour les élèves de CM2**

Un débat a lieu entre les différents membres du CCAS sur l'opportunité d'un tel achat.

François Gervais propose, tout en maintenant l'achat cette année de faire un sondage sur l'utilisation de ces documents papier.

Virginie Lust propose d'interroger les enseignants.

William Mignot et Evelyne Lacroix se disent attachés à ces dictionnaires français et anglais français.

L'ensemble des membres pensent que la question devra être revue l'année prochaine et proposent de maintenir cette aide en l'état.

Il est procédé au vote

Pour : 10 voix (dont 1 procuration)

Abstention : 0

Contre : 0

### **. Délibération approbation du budget primitif 2024**

Les documents sont remis aux membres du CCAS.

William Mignot demande si des précisions doivent être apportées. Il fait remarquer la bonne tenue financière du CCAS qui n'a pas dû faire face cette année encore à des dépenses importantes tout en remplissant les missions fixées.

Concernant les bons d'achat de Noël dans les deux commerces de la Commune, Christine Duperron Mignot fait état de sa déception de voir certains comportements vis-à-vis des commerçants. Elle propose de redéfinir cette action de fin d'année à la prochaine réunion.

William Mignot fait remarquer que la dotation municipale passe de 8.000 euros en 2023 à 6.000 euros en 2024.

Il est procédé au vote

Pour : 10 voix (dont 1 procuration)

Abstention : 0

Contre : 0

### **. Questions diverses**

William Mignot convie les membres du CCAS à un temps d'échange sur l'actualité de la Commune.

- Le premier séjour de classe de mer s'est achevé. Elèves et enseignants sont rentrés ravis de cette première expérience. Un second séjour est prévu en juin.
- Le Jeu des Mille Euros de France Inter sera à Hauville le 3 mai.
- Le Moulin de Hauville est en cours d'acquisition par la Commune, l'acte définitif est signé le 29 avril 2024.
- La 4<sup>ème</sup> édition de la Fête HauVillage aura lieu le 14 juillet selon la formule habituelle, deux spectacles, apéritif convivial et prestation musicale entre les deux spectacles.
- Le repas des Aînés aura lieu le 14 décembre 2024.
- Evelyne Lacroix demande s'il y a des candidats pour les Chantiers Jeunes aux prochaines vacances. William Mignot répond que oui.

*La séance s'achève à 19 h 20.*